

**DEPARTEMENT DE LA
DORDOGNE**

**COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION
LE GRAND PERIGUEUX**

**1 boulevard Lakanal – BP
70171
24019 PERIGUEUX CEDEX**

DECISION DU PRESIDENT



Objet : signature d'une convention de partenariat avec la société par actions simplifiées Asteroidea dans le cadre de l'utilisation à titre expérimental de l'application « We are the drops » - « Nous sommes des gouttes ».

Le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°DD126-2019 approuvant l'adoption du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) du Grand Périgueux,

Vu son action n°0.2 - Définir un plan de communication général sur le PCAET à destination des différents publics et développer la concertation citoyenne,

Vu la mesure sur l'intégration au plan de communication d'un volet spécifique de sensibilisation et de formation des agents prenant en compte une stratégie écogestes,

Considérant la proposition de la SAS Astéroidea de mettre à disposition gratuitement pendant une phase de test d'un mois reconductible 2 fois, une application web nommée We are the drops, dont la finalité est la protection de l'environnement.

Que cette application a la particularité de permettre à ses utilisateurs :

- de partager leurs idées pour protéger l'environnement (éviter d'acheter, faire soi-même etc.),
- d'inviter des proches ou collègues à s'engager au travers d'un groupe (appelé « pool »),
- et de mesurer individuellement et collectivement leurs économies environnementales réalisées chaque jour et sur la durée.

Qu'à ce jour, le prototype de We Are The Drops a été testé auprès de particuliers mais il nécessite une nouvelle phase de test en milieu professionnel pour envisager sa commercialisation auprès des entreprises et d'autres collectivités territoriales.

Qu'afin de poursuivre cet objectif de protection de l'environnement par des actions volontaristes, le Grand Périgueux et We Are The Drops se sont rapprochés pour initier une action de test du prototype de l'application We Are The Drops auprès des agents du Grand Périgueux.

Qu'il s'agit aussi pour le Grand Périgueux d'aider une société périgourdine dans le développement de son application et dans son lancement sur le marché.

Qu'une convention doit être signée entre le Grand Périgueux et la SAS Asteroidea, modalités précises d'utilisation de l'application web.

Envoyé en préfecture le 28/10/2021
Reçu en préfecture le 28/10/2021
Affiché le
ID : 024-200040392-20211028-DEC2021052-AR

SLOW

Que cette convention est conclue à titre gracieux pour une durée d'un mois.
2 fois.

Le Président,

DECIDE

Article 1^{er} : de signer la convention de partenariat entre le Grand Périgueux et la SAS Asteroidea, afférente à l'utilisation de l'application We are the drops dans le cadre du plan de communication sur les aspects énergie et climat auprès des agents du Grand Périgueux.

Article 2 : de signer cette convention d'une durée d'un mois.

Fait à Périgueux, le

28 OCT. 2021

Le Président
Jacques AUZOU

Affiché le :

28 OCT. 2021

